

EPU Claude Nougaro - Saint Loup Cammas
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 1^{er} trimestre
Mardi 10 novembre 2020

Présents : l'équipe enseignante : Mme Sarrat, directrice; Mmes Aussaresses, Bensaber, Creste, Ducroux, Kermel, Marcy, Mr Lévy, adjoints ; la représentante de la mairie : Mme Pénavaire, adjointe aux affaires scolaires ; les représentants des parents d'élèves : Mmes Alves de Puga, Borde, Crouzel, Fernandes, Saintobert, Mrs Kawski et Serre ;

Excusés : Mme Badorc, IEN de circonscription ; Mr Soulié, DDEN

Ordre du jour :

- 1) Bilan de la rentrée et organisation pédagogique
- 2) Lecture et vote du règlement intérieur
- 3) Elections des parents d'élèves
- 4) Evaluations nationales CP et CE1
- 5) Langues vivantes
- 6) Projets et sorties
- 7) Budget et coopérative scolaire
- 8) Natation
- 9) Sécurité : alerte incendie et PPMS
- 10) APE : actions à venir
- 11) Travaux

1) Bilan de la rentrée et organisation pédagogique :

La rentrée a été organisée afin de permettre aux parents de CP et des nouveaux élèves de passer le portail et de rencontrer les enseignants. Mr Lévy et Mme Creste, enseignants de CP ont accueilli leurs élèves et leurs parents ; Mme Sarrat, directrice, a accueilli les nouveaux élèves et leurs parents.

La répartition des classes est la suivante :

Classes et enseignants :

CP : Mr Lévy: 25 élèves

CP-CE1 : Mme Creste : 22 élèves (16 CP et 6 CE1)

CE1 : Mme Sarrat et Mme Aussaresses : 26 élèves

CE1-CE2 : Mme Marcy : 24 élèves (5 CE1 et 19 CE2)

CE2-CM1 : Mme Ducroux : 25 élèves (13 CE2 et 12 CM1)

CM1-CM2 : Mme Kermel : 25 élèves (20 CM1 et 5 CM2)

CM2 : Mme Bensaber : 26 élèves

7 classes pour 173 élèves inscrits à ce jour (3 départs (fratrie) pendant les vacances de la Toussaint + 1 arrivée).

Cette année, Mme Aussaresses assure la décharge de direction de Mme Sarrat le mardi.

Rased : le réseau d'aide est composé de Mr Jean-Christophe Condamines, psychologue scolaire, Mme Véronique Teyssèdre, maîtresse E (pédagogique) et Mme Bégonia Molino, maîtresse G (rééducation).

Le psychologue scolaire vient sur l'école à la demande des enseignants, pour assister aux équipes éducatives et de suivi et pour rencontrer les parents sur rendez-vous.

Enfants en difficulté : quelques dispositifs pour les enfants en difficulté : le PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) pour les difficultés d'apprentissage nécessitant

un aménagement particulier ou visant un ou deux objectifs clairs sur une période déterminée ; le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) pour les enfants dys- ou ayant des troubles de l'attention ; le PPS (projet personnalisé de scolarisation) pour les enfants présentant un handicap ou nécessitant une compensation. Actuellement, nous avons élaboré une dizaine de PPRE, 2 PAP et 11 PPS. Par ailleurs, une aide est proposée tout au long de l'année dans le cadre des APC (activités pédagogiques complémentaires). Des stages de réussite ont été proposés en août (5 CM2 et 3 CM1) et pendant les vacances de la Toussaint (6 CE1 ; 3 CE2 ; 4 CM1 ; 1 CM2 présents sur une vingtaine de propositions).

Actuellement, deux AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap) mutualisées sont présentes sur l'école. Elles interviennent auprès de 6 élèves en élémentaire et 1 en maternelle. Nous attendons toujours une autre AESH mutualisée. A ce jour, 2 élèves avec notification MDPH ne sont pas accompagnés faute de personnel.

APC : activités pédagogiques complémentaires proposées par les enseignants, nécessitant l'accord des parents. Ces séances ont lieu les lundis et jeudis (16H00-16H30). La première période, tous les enfants sont venus pour faire de la méthodologie. Pour la deuxième période, nous proposerons des activités en lecture ou mathématiques pour des enfants en difficulté.

E.P.S (éducation physique et sportive) :

Nous avons commencé l'E.P.S. avec Mr Eric Chaminant suite à l'accord de notre inspectrice de circonscription. M. Chaminant a donc débuté ses cours fin septembre à raison d'un créneau d'une heure environ par semaine pour 7 classes avec un roulement sur l'année car nous disposons de 4 créneaux dans la semaine les lundis et jeudis après-midis.

Bibliothèque

Nous avons désormais une salle de bibliothèque pour les 2 écoles. Nous avons un jeune qui vient dans le cadre du service civique (30h par semaine) pour s'occuper de la bibliothèque. Une autre personne arrivera un peu plus tard.

Communication des résultats scolaires aux familles : utilisation du livret scolaire unique (LSU) avec deux bulletins semestriels (un début février et un en juin).

Liaison école-collège : pas de date encore définie

Liaison GS-CP : une première liaison aura lieu lors d'un conseil GS-cycle 2 pour l'analyse des résultats des évaluations nationales CP et CE1.

Rentrée du 2 novembre : elle a été marquée par deux événements importants : l'hommage à Samuel Paty et la mise en place du nouveau protocole sanitaire.

L'hommage a été rendu dans chaque classe par l'enseignant en fonction du niveau de classe des enfants. Une minute de silence a été expliquée et respectée dans chaque classe. Les adultes de l'école n'ayant pas d'élèves (ALAE, cantine) ont observé la minute de silence dans le hall.

Le protocole sanitaire a évolué : port du masque obligatoire pour les élèves ; distanciation physique et limitation du brassage entre élèves de groupes différents. 3 groupes ont été créés :

- CM1-CM2 (Mme Kermel) et CM2 (Mme Bensaber)
- CE1-CE2 (Mme Marcy) et CE2-CM1 (Mme Ducroux)
- CP (Mr Lévy), CP-CE1 (Mme Creste) et CE1 (Mmes Sarrat et Aussaresses)

Ces trois groupes ne se côtoient pas et sont ensemble sur tous les temps en commun : ALAE du matin, récréations, pause méridienne, et ALAE du soir.

Les entrées du matin et les récréations ont été échelonnées. Ponctuellement, certaines classes font un temps calme en classe sur des temps de récréation très courts (10 minutes).

Décision prise en conseil d'école : pour éviter les attroupements observés devant le portail, à compter du lundi 16 novembre l'entrée reprend à 8h50 pour tous et un enseignant au portail avec accueil des enfants directement dans les classes par leur enseignant et un animateur.

Information de la mairie : pour la cantine, les 2 classes de CM1-CM2 et CM2 mangent dans leur classe. Cette décision a été rendue nécessaire pour éviter le brassage des enfants entre groupes différents pendant le temps de cantine.

EPS : le protocole stipule que le port du masque n'est pas possible lors d'une activité physique et qu'alors, le strict respect de la distanciation doit être assuré.

Nous avons modifié les activités prévues (jeux d'opposition proscrits) et avons opté pour des activités sans contact. Les enseignants adaptent l'activité en fonction du protocole sanitaire.

2) Lecture et vote du règlement intérieur

Pas de changement cette année pour le règlement intérieur.

Voté à l'unanimité.

Le règlement intérieur sera transmis aux familles pour signature dans les cahiers de liaison. Nous ferons également signer la charte de la laïcité à l'école.

3) Elections des parents d'élèves

Cette année pour la seconde fois, le vote exclusif par correspondance a été privilégié et cela a bien fonctionné avec un taux record de participation de 74,9%.

4) Évaluations nationales CP et CE1

Elles ont eu lieu du 14 au 25 septembre et ont porté sur le français et les mathématiques dans un même cahier. Chaque famille a reçu les résultats sous forme d'un graphique pour chaque discipline. Les familles des élèves pour lesquels les évaluations ont révélé des difficultés sont reçues par les enseignants.

Résultats : en français, 4 CP et 7 CE1 ont des besoins particuliers de soutien ; en mathématiques, 5 CP et 7 CE1 ont des besoins particuliers de soutien.

5) Langues vivantes

Au niveau de l'apprentissage des langues vivantes, c'est l'anglais qui est enseigné à l'école, du CP au CM2. Chaque enseignant assure le cours d'anglais dans sa classe avec ses élèves à raison de deux séances de 45 minutes environ.

6) Projets et sorties

Projets :

- séances de rugby pour les CM2 (partenariat entre la communauté des communes des Côteaux de Bellevue et la Vallée du Girou) : pas de nouvelles mais interdit pour l'instant.
- projet sécurité routière pour les CE2 et les CM1 : permis piéton en mars.
- sortie vélo à Buzet sur Tarn pour toutes les classes à l'issue des séances d'apprentissage. Nous avons 24 adultes agréés vélo. A ce jour, nous ne pouvons assurer que cette sortie aura lieu.

En liaison avec le projet d'école et l'axe 3 : éveiller la curiosité des élèves :

- Mieux vaut en lire : 2 intervenants auteurs-illustrateurs pour 4 classes (CP, CE1, CM1, CM2) cette année initialement prévu le 16 novembre, finalement reporté au 1er trimestre 2021.

-Le spectacle de Noël « les lutins de Noël » pour les CP et les CE1, avec les élèves de la maternelle le mercredi 9 décembre (2 séances seraient prévues, une pour les maternelles, une pour les élémentaires) dans la salle des fêtes sous réserve que le protocole sanitaire le permette.

-Participation au prix des Incorruptibles des classes de CE1-CE2 et CE2-CM1 : 5 livres ont été reçus, ces livres seront lus par les enfants et à la fin de l'année, les enfants voteront pour leur livre préféré.

7) Budget et coopérative scolaire

Budget : La mairie nous a octroyé cette année : 6 360 euros pour les fournitures scolaires et le papier de la photocopieuse, 1 618 euros pour la coopérative scolaire (dont 460 euros pour Noël) et 550 euros d'investissement.

Coopérative scolaire :

Nous avons démarré l'année avec 3672,48 euros. L'association des parents d'élèves a versé 653,20 euros au cours de l'année scolaire passée et nous avons acheté pour 982 euros de livres pour les bibliothèques de classe et celle de l'école sur le budget de l'année précédente. Nous remercions les familles pour leur participation (1 980 euros). Pour l'instant, nous avons prévu une dépense de 500 euros pour le spectacle de Noël des CP et des CE1.

8) Natation :

Cette année, les conseillers pédagogiques et les responsables de la piscine de l'Union ont établi un calendrier : du 3 mars au 23 juin pour notre école. Nous avons obtenu des créneaux pour 4 classes.

Mercredi à 10h30 du 18/09/2019 au 22/01/2020 bassin de L'Union

10h10	10h30	10h45/11h15	11h30	11h50
Départ de l'école	Entrée à la piscine	Activités dans l'eau	Sortie de la piscine	Arrivée à l'école

Comme l'année dernière, nous aurons un MNS pour prendre en charge un groupe d'élèves moyennant un tarif de 120 euros en tout (90 euros pour la location du bassin et 30 euros pour le MNS). Le transport à la piscine coûte 96,80 euros. Le tout est pris en charge par la mairie.

Nous allons faire appel aux parents accompagnateurs agréés. A ce jour, nous avons 14 parents agréés. Nous mettrons en place un planning comme les années précédentes.

Nous évaluerons tous les enfants selon le test d'aisance aquatique.

Le test d'aisance aquatique pour tous les élèves comporte les 5 points suivants :

- ✓ Nager sur le ventre pendant 20 mètres
- ✓ Effectuer un saut dans l'eau
- ✓ Réaliser une flottaison sur le dos 5 secondes
- ✓ Réaliser une sustentation verticale 5 secondes
- ✓ Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Organisation :

- CE1 (Mmes Sarrat et Aussaresses), CE1 de Mme Creste et CM1 du CM1-CM2 (Mme Kermel) du mercredi 3 mars au mercredi 14 avril inclus
- CE1-CE2 (Mme Marcy) et CE2-CM1 (Mme Ducroux) du mercredi 5 mai au mercredi 23 juin inclus

9) Sécurité : alerte incendie et P.P.M.S. (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Chaque année doivent se tenir des exercices de sécurité : 3 exercices incendie et 2 exercices PPMS.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 13 septembre. Il s'est déroulé de façon satisfaisante.

Un exercice PPMS intrusion attentat aura lieu avant les vacances de Noël. Il a été modifié car nous ne pouvons plus utiliser la classe 7 suite à l'ouverture de classe. Dorénavant, pour tous les scénarios PPMS, les élèves et les enseignants seront confinés dans les salles de classe.

10) APE : L'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu. Les projets sont mis en suspens pour l'instant.

11) Travaux

Un visiophone a été installé à côté du portail.

Les travaux du parking de l'ALAE vont commencer en 2021, derrière les bâtiments de l'ALAE.

La séance est levée à 20h.

Secrétaire de séance : G. Creste



La directrice, Laurence Sarrat

